



Amende majorée et attribuée au mauvais propriétaire

Par **alex14**, le **10/04/2013** à **11:34**

Bonjour, rnd'un simple incident, on peut arriver à une situation bien compliquée à gérer...rnrnSituation initiale :rn- vente d'une voiture sans aucun pb (date X)rn- amende contractée par le nouveau propriétaire (moi) entre la date réelle de cession du véhicule (signature manuscrite des documents) et l'enregistrement en préfecture.rnrnConséquence : rncette amende est envoyée à l'ancien propriétaire puisqu'aux yeux de la préfecture elle lui appartenait à la date d'infraction.rnrnProblème : rnil ne l'a pas réglé en temps et se retrouve aujourd'hui à devoir payer 1 amende majorée + intervention d'un huissier et se retourne évidemment contre moi.rnrnJ'ai commis l'infraction (simple stationnement majoré aujourd'hui à 75€) mais elle est adressée à l'ancien propriétaire! Je n'ai pas eu l'info en temps et en heure afin de régulariser la situation et je "dois" payer 75€.rnrnL'ancien propriétaire ne veut rien entendre et attend simplement que je paie...rnrnQue dois je faire selon vous ?